

15 jan 2008 -16:51

Présentation du nouveau modèle de passeport par le Ministre De Gucht

Le Ministre De Gucht a dévoilé à la presse ce 15/01 le nouveau modèle de passeport qui sera mis en circulation à partir du 1^{er} février 2008. Dès cette date, tous les citoyens belges introduisant une demande pour un passeport recevront un nouveau type de document comprenant de nouvelles sécurités.

Le Ministre De Gucht a dévoilé à la presse ce 15/01 le nouveau modèle de passeport qui sera mis en circulation à partir du 1^{er} février 2008. Dès cette date, tous les citoyens belges introduisant une demande pour un passeport recevront un nouveau type de document comprenant de nouvelles sécurités.

Présentation du nouveau modèle de passeport par le Ministre De Gucht Bruxelles, le 15 janvier 2008
Le Ministre De Gucht a dévoilé à la presse ce 15/01 le nouveau modèle de passeport qui sera mis en circulation à partir du 1^{er} février 2008. Dès cette date, tous les citoyens belges introduisant une demande pour un passeport recevront un nouveau type de document comprenant de nouvelles sécurités. Cette nouvelle génération représente une évolution technologique et graphique par rapport au modèle mis en circulation en 2001 et qui a fait la réputation de notre pays. Cette évolution n'aura aucune incidence sur les délais de délivrance, les tarifs, la durée de validité du passeport. L'ancien modèle reste utilisable jusqu'à la durée de validité mentionnée sur le document. Ce nouveau passeport est conforme aux normes européennes et internationales de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Trois objectifs ont présidé à l'évolution du passeport belge : faciliter le contrôle de 1^{er} niveau (c'est-à-dire ne nécessitant aucun instrument), renforcer la protection des données et donner au document un nouveau design. 1) Un passeport auto-contrôlant
Le passeport mis en circulation en 2001 comportait une page pictogrammes qui donnait des indications sur la manière de contrôler le passeport. Le nouveau passeport va plus loin, puisqu'il est autocontrôlant. En plus de la page pictogrammes, il comporte, un élément extérieur, une feuille en polycarbonate, qui, à l'image d'un décodeur, permet de faire apparaître dès la superposition sur la photo du titulaire du passeport les initiales de la personne à qui appartient le document. Cette technologie permet en outre à toute personne en possession d'un passeport d'en vérifier en quelques secondes l'authenticité. Elle facilitera et accélèrera donc le contrôle de 1^{er} niveau. 2) Une protection accrue des données
La substitution de photos est le mode de falsification des documents officiels le plus répandu. Plusieurs techniques de personnalisation sont utilisées dans le nouveau passeport qui rendent impossible toute tentative de substitution de la photographie: la photo du titulaire est reproduite à cinq emplacements distincts, en utilisant cinq techniques différentes :- Une personnalisation couleur sur la datapage- Une personnalisation noir et blanc sur la feuille en polycarbonate- Une micro-perforation de la photo sur la feuille en polycarbonate- Une personnalisation invisible sur la page pictogramme- Une personnalisation électronique sur la puce La pluralité des procédés permet de mieux protéger les données et de diminuer les risques de falsification. 3) Une esthétique plus avenante
Le design du passeport belge a également évolué. Place est laissée à des édifices symboles des régions et provinces. Ainsi, se retrouvent les bâtiments des cabinets des Ministres-Présidents, suivis des hôtels de villes des chefs-lieux des 10 provinces belges. Par ordre alphabétique: Bruxelles-Capitale / Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Vlaams Gewest, Wallonie, Antwerpen, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Limburg, Luxembourg, Namur, Oost-Vlaanderen, Vlaams Brabant et West-Vlaanderen. Le Ministre souligne que par l'adoption de ce nouveau passeport la Belgique démontre sa volonté de rester à la pointe de la technologie en matière de sécurisation des documents d'identité et de voyage.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be